

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Mairie

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontleieux@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 23 MAI 2018

Date de la convocation : 18/05/2018

Date d'affichage : 18/05/2018

Nombre de conseillers : en exercice : 14

Présents : 11 Votants : 11 + 1 pouvoir

Le mercredi 23 mai 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

Etaients présents : Mesdames Rey Suzy, Curiallet Maryvonne, Burlet Brigitte, Lenfant Anne, Pin Marie-Thérèse – Messieurs Claret Jean-Paul, Lavit Damien, Brancaz Xavier, Chêne Claude, Charquet Pierre, Rey Michel.

Absents excusés ayant donnée procuration :

Monsieur Jacques D'Hooghe a donné procuration à Monsieur Rey Michel

Absents : Levrot Laurent, Vincent Wall

Madame Rey Suzy été élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance, en remerciant l'ensemble des personnes présentes, il rappelle l'ordre du jour ;

I. DECISIONS MODIFICATIVES :

1. Sur le budget 2018

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification de mouvements de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement d'un montant total de 2 890€ réparti comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D 022 : Dépenses imprévues Fonct		2 890.00 €		
TOTAL D 023 : Dépenses imprévues Fonct		2 890.00 €		
D 023 : Virement section investissement				2 890.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect ^e d'Investis.				2 890.00 €
Total	2 890.00 €	2 890.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2188-201 : Acquisitions de matériel - 1999		2 230.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		2 230.00 €		
D 27638 : Autres établissements publics		660.00 €		
TOTAL D 27 : Autres Immos financières		660.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct				2 890.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				2 890.00 €
Total		2 890.00 €		2 890.00 €
Total Général	2 890.00 €	2 890.00 €		2 890.00 €

- 1 610.10€ : défibrillateur
- 616.80 € : TPE musée
soit 2 230€ en acquisition de matériel

et 660€ en immobilisation financière

Après avoir délibéré, Le

Conseil Municipal approuve les modifications à l'unanimité.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°501

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

2. Analyse radon et amiante – ALPES CONTROLE :

La délibération n°471 du 21 février 2018 approuvant le devis concernant l'étude sur le radon et l'amiante ne précise pas que le montant des analyses est un prix « par analyse ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et demande la réalisation d'une délibération rectificative.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°503

II. MISE EN PLACE DU TIPI :

Ce sujet est reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil.

III. TRAVAUX DES ROUTES : ENTRETIENS ET REPARATIONS:

Monsieur Le Maire donne la parole à Michel REY.

M. REY nous informe que sur les 4 entreprises sollicitées, 2 ont rendu réponses et 2 autres nous informe ne pas pouvoir réaliser les travaux.

1. Emplois partiels :

EIFFAGE : 15 200.50 HT

COLAS : 14 700.00€ HT

Après délibération, Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise COLAS et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°505

2. Réparations des routes :

Les réparations se situent au pied de la route des Brancaz, à la Station du Granier, et les cunettes des Rigaud et des Derbetemps

EIFFAGE : 4 488.45 HT

COLAS : 4 864.44 HT

Après délibération, Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis de l'entreprise EIFFAGE et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°506

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

IV. TARIFS MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES :

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (modification de prix et nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces produits décide à l'unanimité d'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix

Délibération n°507

V. DEMANDE DE SUBVENTION AADEC :

Monsieur Le Maire fait la lecture du courrier de l'AADEC qui demande une subvention de 400€. Ce financement des communes permettra de solliciter le programme Européen pour 8 000€. L'ensemble des membres fait remarquer que cette manifestation se déroule au sein de la commune et constatent l'importance au niveau économique, touristique et culturel.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention à l'AADEC de 400€.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix

Délibération n°508

VI. ACQUISITIONS FONCIERES LA PLAGNE :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des acquisitions foncières nécessaires au hameau de la Plagne pour l'aménagement de la zone humide et d'un parking :

1. Zone humide :

- section G n° 609, pour une superficie de 475m² située à La Plagne appartenant à l'indivision AIMARD,
- section E n° 948 pour une superficie de 199m² située à La Plagne appartenant Madame CURIALLET Marie-Josephe,
- section G n° 602 et 608 pour une superficie respective de 315m² et 155m² située à La Plagne appartenant à Monsieur BERTHET Gilles
- section G n°607 pour une superficie de 596m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°949 pour une superficie de 199m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°950 pour une superficie de 565m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel
- section E n°173 pour une superficie de 421m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel

2. Création du parking :

- section G n°635 pour une superficie de 1 165m² située à La Plagne appartenant à Monsieur MONIN Daniel

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Après avoir fixé le prix d'achat, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette acquisition et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°504

VII. PLUI : SCHEMA DIRECTEUR EAU :

Monsieur Le Maire donne la parole à Mme LENFANT. Elle nous informe que plusieurs réunions ont eu lieu entre la Communauté de Commune, St Pierre d'Entremont Savoie et Isère et Le Syndicat du Thiers. Mme LENFANT transmet le résultat de ses réunions et un échange avec les membres se met en place.

VIII. QUESTIONS DIVERSES :

1. Coupe de l'ONF :

Une vente de coupe de bois est prévue à Ugine le 19 juin 2018 à 8h30. Mmes CURIALLET et BURLET seront présentes. Le Conseil Municipal vérifie que la quantité de vente correspond à ce qui a été défini :

- 18.60 m3 de feuillus
- 452.52 m3 de résineux

TABLE ANALYTIQUE SAVOIE (volumes communaux arbres sur écorce)													
Spéc	Teril	PERC	ATRES DU NORD	Adèle	Proches	Volume Feuillus	Volume S.P.	Volume EPG	Volume FEU	Volume ARES	Volume PÉRIODIEN	Volume arbres de 100mètres	Volume arbres de 100mètres
ARTICLES EN DOLÉ ET SUR PIED													
AB	TAPE	10-21-0201	X	100000	18	43,41	299,78	112,49			315,07	388	0,76
AS	ALLOZAS-VEURIE	10-21-0211	X	100000	14-19-18	127,41	822,62	93,29			204,09	287	0,57
AE	ALLOZAS-VEURIE	10-21-0212	X	100000	10-17	0	7,95	0,00			645,01	618	0,30
AE	ALLOZAS-VEURIE	10-21-0213	X	100000	10-19	0	4,65	130,46	119,97		0,00	274	0,41
AE	ALLOZAS-VEURIE	10-21-0214	X	100000	04	0	11,67	80,66			105,17	105	0,12
AS	APHERMENT	10-21-0248	X	100000	12-04-10-30	0	4,41	121,1			172,05	172	0,32
AS	ARNA	10-21-0274	X	100000	8-27-27	123,42	243,26	20,22			374,74	281	0,19
AS	ARVILLARD	10-21-0281	X	100000	01	0	528,28	281,41			1551,7	1938	0,93
AS	ARVILLARD	10-21-0284	X	100000	22	0	55,84	511,61			1024,0	1044	0,22
AS	ATTHAY-CHICHY	10-21-0235	X	100000	10-17-04	182,25	131,85	195,41			205,0	433	0,38
AS	ATTHAY-CHICHY	10-21-0238	X	100000	20	0	87,21	808,07	96,16		205,0	216	0,20
AS	VALSOTHE	10-21-0219	X	100000	0-9-10-11	0	133,16	1226,26			1301,02	1139	0,28
AS	VALSOTHE	10-21-0220	X	100000	03	0	212,25	164,17			827,37	827	0,43
AS	VALSOTHE	10-21-0221	X	100000	10-10	16,19	223,82	22,61			628,07	626	1,16
AS	VALSOTHE-BOUSSIGNON	10-21-0222	X	100000	11-11-09	0	10,30	261,0			260,81	261	0,21
AS	VALSOTHE-TAHEMONTAIRE	10-21-0201	X	100000	14-11-10-09-10	0	3,10	1202,20			1205,04	1209	1,22
AS	VENVELLARD	10-21-0217	X	100000	03	0	118,17	121,86			1577,6	1274	0,47
AS	VOZEL	10-21-0210	X	100000	11	0	2,00	217,21			263,1	263	1,10
AS	CHAMPELAIN	10-21-0232	X	100000	28	108,69	113,5	101,84			205,17	411	1,21
AS	CHAMPELAIN	10-21-0218	X	100000	13	0	716,20	216,21			1330,14	1330	0,41
AS	COLENGE	10-21-0215	X	100000	31	0,07	412,20	263,01			878,05	878	0,43
AS	LA COMPOTE	10-21-0216	X	100000	0	881,22	221,01	169,29			543,19	591	0,74
AS	LA COMPOTE	10-21-0217	X	100000	0	278,79	218,03	129,89			626,26	1064	0,69
AS	CHATELAINLAND	10-21-0212	X	100000	20	0	111,09	632,69			625,02	612	0,21
AS	CHATELAINLAND	10-21-0211	X	100000	0	0	18,30	456,49			470,34	470	0,20
AS	ESSEINTS-BOUY	10-21-0213	X	100000	19	0	82,01	517,87			700,11	700	0,20
AS	ESSEINTS-BOUY	10-21-0214	X	100000	20	0	26,47	211,69			240,1	241	0,72

NO 73670 EX 1306 COME 04/02/17

116
421
620
481
61
416
344
440
100
639
486
485
816
401
320
721
306
481
187
280
108
481
491
191
191
118

Après discussion, le prix de retrait est fixé à 21 500€, Monsieur Le Maire signe le bordereau qui sera transmis à l'ONF pour prise en compte.

2. Demande de subvention de la Coopérative scolaire

Monsieur Le Maire lit le courrier de la Coopérative scolaire demandant une subvention au titre des « transports extra-scolaires » pour l'année 2017-2018.

Un montant de 30€ par élèves est demandée soit 1 830€ (61 élèves)

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire d'un montant de 1 830€.

Vote pour : 11+1 pouvoir voix
Délibération n°509

3. Collecte du Téléthon 2017

Monsieur Le Maire nous informe des résultats de la collecte au profit du Téléthon réalisé en 2017. Il en ressort une forte implication des habitants de la Commune

Nom	Population	Collecte Télématique 2017	Collecte Force T 2017	Collecte Telethon 2017	Telethon/Hab. 2017
Résultats SECTEUR 9 CORRIGES					
aiguebellette le Lac	240	20	0	20	0,08
atignat oncin	555	415	0	415	0,75
ayn	350	325	0	325	0,93
corbel	131	15	0	15	0,11
Dullin	402	100	0	100	0,25
entremont le Vieux	599	905	7840	8745	14,6
La Bäuche	417	248	0	248	0,59
La Bridoire	1187	745	371	1116	0,94
Lepin le Lac	433	205	0	205	0,47
Les échelles	1219	1040	0	1040	0,85
Nances	434	225	0	225	0,52
Novalaise	1913	2107	0	2107	1,1
Saint alban de Montbel	620	365	0	365	0,59
Saint Beron	1548	1665	0	1665	1,08
Saint christophe	517	110	0	110	0,21
Saint Franc	149	0	0	0	0
Saint Jean de couz	251	155	0	155	0,62
Saint Pierre d'entremont	424	100 Avec Entremonts		100	
Saint Pierre de Genebroz	342	445	0	445	1,3
Saint Thibaud de couz	947	540	353	893	0,94

4. Disponibilité d'un local communal

Suite à un courrier, Monsieur Le Maire informe les membres que les locaux communaux seront à nouveau disponible à compter d'octobre 2018. Un rappel est fait sur les occupations des baux en cours :

- - Appartement en dessus de l'école : 500€
- - Local Fabienne Rey : 180€
- - Local Mme Ratat : 300€

Les conseillers décident de faire une information sur le site de la Commune, auprès de l'AADEC pour parution dans le « post-it » et sur le bulletin municipal.

5. Travaux en cours

Les travaux d'assainissement sont actuellement en cours au lieu dit « La Mornière ». Ils devraient se terminer en fin de semaine. Un avenant sera nécessaire pour une augmentation de l'itinéraire de la canalisation.

6. Aménagement place Col du Granier :

La Commune d'Apremont lance les appels d'offre pour les travaux à réaliser.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

7. Les Grand Carroz

Une mise en souterrain est prévu par ENEDIS mais actuellement en attente d'accord.

Quand à l'aménagement de la place, la Mairie propose d'organiser un temps d'échange avec les riverains. Une réunion aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à 18h30. Une invitation sera préparée et déposée dans les boîtes aux lettres de chacun.

8. Traversée d'Epernay

Une invitation sera également remise dans les boîtes aux lettres des riverains d'Epernay ainsi qu'à Patrick BESSON afin d'échanger sur les mises en place des aménagements d'été dans le bourg avec les chicanes. La réunion aura lieu le 9 juin 2018 à 9h. Mme LENFANT nous informe avoir faire plusieurs devis pour les panneaux lumineux, avec affichage de la vitesse...

9. Fin des TAP

Au vu de l'implication de Monsieur VERNAY depuis la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire, les élus proposent de le remercier en lui offrant un bon cadeau. Chaque membre approuve et décide de reporter cette décision au prochain Conseil.

10. Modification des contrats des ATSEM

Au vu du changement de rythme scolaire à la rentrée de septembre 2018, les contrats des 2 ATSEM actuellement en poste vont être modifiées. Une réunion avec les intéressées ainsi que Mmes REY et CURIALLET sera organisée le 14 juin 2018 à 18h30.

Prochain Conseil Municipal : mardi 26 juin 2018 à 19h30

Levée de la séance à 23h00

Fait à Entremont le Vieux,
Le 11 juin 2018

Le Maire,
Jean-Paul Claret

